

RCS : BEAUVAIS
Code greffe : 6001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00109
Numéro SIREN : 381 190 453
Nom ou dénomination : AAA HEURTEVENT FUNERAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 1905

60-01
Greffé du Tribunal
de Commerce de Beauvais
DÉPÔT N° 1905

07 MAI 2021

AAA HEURTEVENT FUNERAIRE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 000 Euros
Siège social : 21, Rue de l'Abbaye
60650 SAINT PAUL

DU

RCS Beauvais

381 190 453 RCS BEAUVAIS

N°

N° de gestion

19913109

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 11 JANVIER 2021

L'An Deux Mille Vingt Et Un,
Le Onze Janvier,
À Dix Sept Heures,

Les associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de Madame Aurélie HEURTEVENT, Directrice Générale de la société.

Monsieur Alexandre COLAS, Commissaire aux Comptes de la société a été informé de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et s'est excusé de ne pouvoir être présent à celle-ci.

Sont ainsi présents :

- L'indivision Huguette HEURTEVENT, représentée par Madame Aurélie HEURTEVENT, propriétaire de..... 125 actions
- Monsieur Jean-Christophe HEURTEVENT, propriétaire..... 61 actions
- L'indivision Jean-Pierre HEURTEVENT, représentée par Madame Chantal HEURTEVENT, propriétaire de..... 124 actions
- Monsieur Jean-Luc HEURTEVENT, propriétaire de..... 189 actions
- Madame Aurélie HEURTEVENT, propriétaire de..... 1 action

Soit un total de..... 500 actions
Sur les cinq cents (500) actions composant le capital social.

Madame Aurélie HEURTEVENT préside la séance en sa qualité de Directrice Générale de la société.

Elle constate que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de la présidence,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été soumis aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Constatation du décès de Monsieur Jean-Pierre HEURTEVENT,
- Changement de Président,
- Changement de Directeur Général,
- Pouvoirs pour formalités.

La présidente donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Jean-Pierre HEURTEVENT avait été nommé Président de la société AAA HEURTEVENT FUNERAIRE.

L'Assemblée Générale constate le décès de Monsieur Jean-Pierre HEURTEVENT en date du 11 janvier 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Aurélie HEURTEVENT, née le 22 décembre 1978 à BEAUVAIS (60) et demeurant au 24, Rue de l'Abbaye – 60650 SAINT-PAUL, pour une durée indéterminée aux fonctions de Présidente de la société AAA HEURTEVENT FUNERAIRE en remplacement de Monsieur Jean-Pierre HEURTEVENT, Président décédé.

Madame Aurélie HEURTEVENT accepte les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées. Elle déclare sur l'honneur n'être frappée d'aucune incapacité susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions qui seront exercées dans les conditions prévues par les lois et règlements ainsi que par les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Samuel CLEMENT, né le 31 août 1974 à BEAUVAIS (60) et demeurant au 24, Rue de l'Abbaye – 60650 SAINT-PAUL, pour une durée indéterminée aux fonctions de Directeur Général de la société AAA HEURTEVENT FUNERAIRE en remplacement de Madame Aurélie HEURTEVENT, Directrice Générale démissionnaire.

Monsieur Samuel CLEMENT accepte les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées. Il déclare sur l'honneur n'être frappé d'aucune incapacité susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions qui seront exercées dans les conditions prévues par les lois et règlements ainsi que par les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

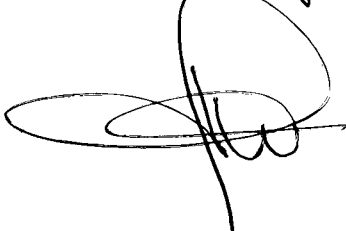
Madame Aurélie HEURTEVENT
*(Bon pour acceptation des fonctions de
Présidente)*



Indivision Huguette HEURTEVENT
**Représentée par Madame Aurélie
HEURTEVENT**



Monsieur Jean-Luc HEURTEVENT



Monsieur Samuel CLEMENT
*(Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur Général)*



Indivision Jean-Pierre HEURTEVENT
**Représentée par Madame Chantal
HEURTEVENT**



**Monsieur Jean-Christophe
HEURTEVENT**

*(Procuration donnée à Madame Aurélie
HEURTEVENT annexée au présent
procès-verbal)*

